



Rapport de présentation, annexe n°3,  
vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° du .



Préfecture des Alpes de Haute-Provence  
commune de Manosque

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES  
NATURELS PREVISIBLES

RISQUE D'INCENDIES DE FORET  
CARTE DES MOYENS DE DEFENSE

Approbation

Légende

largeur de la voirie	
	moins de 3 mètres
	3 à 4 mètres
	4 à 5 mètres
	plus de 5 mètres
	limite de commune
poteau/citerne incendie	

réalisation :

date :  
septembre 2012

échelle : 1/25 000  
  
fond SCAN25© IGN